

# L'Atelier du Centre de recherches historiques

Revue électronique du CRH

09 | 2012 :  
*Varia*

---

## La Soudière des Trois Lucs (Marseille) - Etudes historiques et fouilles préliminaires

GILLES OLIVE

---

### *Résumés*

L'approvisionnement en soude végétale est interrompu en 1808 suite à l'entrée de l'Armée de Napoléon Ier en Espagne. Pour cette raison des fabriques de soude (factice) exploitant le brevet déposé en 1791 par Nicolas Leblanc virent le jour entre juin 1808 et fin 1810 à Paris, Rouen et Marseille principalement. À Marseille une de ces soudière s'installa en 1810 dans le quartier des Trois Lucs. Grâce à tout ce qui a pu être trouvé, elle a été localisée avec précision permettant ainsi des fouilles préliminaires.

### **The soda factory of the Trois Lucs at Marseilles (France) - Historical studies and preliminaries excavations**

The supplying of vegetable soda was interrupted in 1808 after Napoleon's army had entered Spain. Therefore, (artificial) soda factories using Nicolas Leblanc's patent from 1791 opened mainly in Paris, Rouen and Marseille between June 1808 and the end of 1810. In Marseille, one of these factories was set up in 1810 in the district called Les Trois Lucs. Thanks to everything that could have been discovered, it was perfectly located, thus allowing the preliminary excavations.

---

### *Entrées d'index*

**Mots-clés** : Soudière, Trois Lucs, Marseille, Allauch, Baux (Jules), Martin (Claude-Etienne), XIXe siècle

**Keywords** : Soda factory, Trois Lucs, Marseilles, Allauch, Baux (Jules), Martin (Claude-Etienne), 19th century

### **Notes de la rédaction**

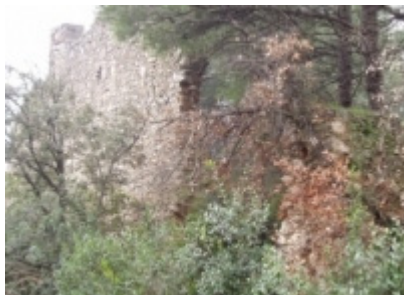
Les notes de bas de page sont appelées par des lettres en exposant. Les chiffres (de 1 à 55) renvoient aux références bibliographiques regroupées en fin de document.

### **Notes de l'auteur**

L'auteur tient à remercier Gabriel, Marinette et André pour leur patience au sujet de cet article,

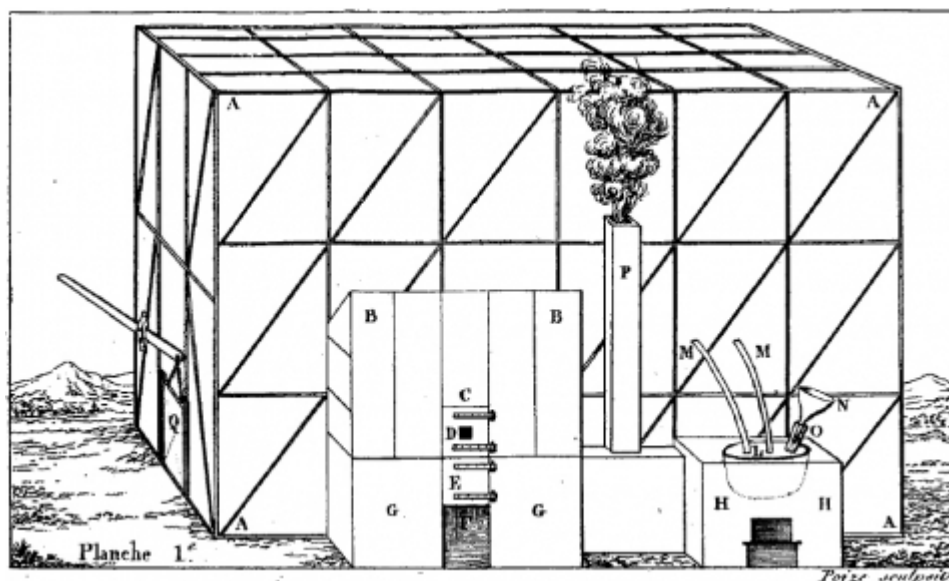
Monsieur Maurice Rey de la Ville de Marseille pour sa compréhension, ses autorisations et son aide, enfin Monsieur Gasnault et Madame Grignard des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône pour leur aide.

## Texte intégral



Afficher l'image

- 1 Les Marseillais étaient au XVIII<sup>e</sup> siècle de grands importateurs de soude<sup>a</sup> d'origine végétale, notamment pour leur savonnerie<sup>1-3</sup>. La soude végétale était obtenue par calcination de différentes plantes salées (barilles, salicornes, ...) poussant dans les zones marécageuses du littoral méditerranéen, principalement d'Espagne (Alicante, Carthagène, Almeria, Catalogne, etc. ...) mais aussi parfois de Sicile ou du Levant<sup>2-5</sup>. La soude sert principalement de base (ou d'alcali) dans la réaction de saponification conduisant des huiles végétales (ou graisses animales) aux savons. La verrerie et la blanchisserie sont les autres utilisateurs de soude<sup>4</sup>.
- 2 En 1791, Nicolas Leblanc déposa un brevet<sup>6</sup> pour produire du carbonate de sodium ( $\text{Na}_2\text{CO}_3$ ) en décomposant d'abord le sel de mer ( $\text{NaCl}$ ) par l'acide sulfurique ( $\text{H}_2\text{SO}_4$ ) pour donner le sulfate de sodium ( $\text{Na}_2\text{SO}_4$ ), qui sera ensuite calciné en présence de calcaire ( $\text{CaCO}_3$ ) et de charbon (C)<sup>b,9</sup>. L'acide sulfurique étant produit en faisant brûler un mélange de soufre (S) et de salpêtre ( $\text{KNO}_3$ ) dans des fours puis le trioxyde de soufre ( $\text{SO}_3$ ) formé est injecté dans des chambres de plomb (caisses en bois de grand volume (document 1), dont l'intérieur est tapissé de feuille de plomb laminé, car le plomb est un des rares métaux non attaqués par l'acide sulfurique)<sup>9,10</sup>. La soude ainsi fabriquée prend le nom de « soude artificielle » ou de « soude factice ». Cette dernière souffrant de deux problèmes majeurs qui sont les grosses quantités de sous-produits (notamment gazeux, en particulier l'acide chlorhydrique) non encore valorisable (mais le sera complètement dans les années 1830 bien que des recherches avaient déjà lieu en 18129) et le prix de revient nettement supérieur à la soude végétale dite « naturelle »<sup>1,3,5</sup>.



Agrandir Original (jpeg, 208k)

**Document 1 : Chambre de plomb selon le procédé utilisé à Rouen. Référence 9**

- 3 Au printemps 1808, la Grande Armée de Napoléon I<sup>er</sup> envahit l'Espagne. Cela aura pour conséquence d'interrompre durablement les approvisionnements en soude d'origine espagnole<sup>1</sup>. Dès 1808 à Paris apparurent les premières soudières<sup>1,3,5</sup>. En Provence, et en particuliers à Marseille, la première soudière n'apparaîtra qu'en juin 1809 (l'entrepreneur est Jean-Baptiste Michel, qui était déjà présent dans le raffinage du soufre et qui tenta la synthèse de l'acide sulfurique rue du Coq de 1796 à 1804. Il construisit son usine d'abord rue Perrier puis au vallon de Vaufrège, au sud de Marseille, pour une capacité de 500 tonnes par an)<sup>1,3,5</sup>.
- 4 Afin que la France soit indépendante des marchés étrangers, Napoléon I<sup>er</sup> prit deux décrets : le 13 octobre 1809 il exempta de toutes taxes le sel destiné aux soudières et le 11 juillet 1810 la soude végétale étrangère fut interdite en France. Grâce à ces deux décrets une vingtaine d'entreprises environ s'engagèrent à Marseille dans la production d'acide sulfurique et de carbonate de sodium entre octobre 1809 et décembre 1810<sup>3</sup>.
- 5 Les recherches présentées dans cet article se sont surtout focalisées sur la soudière qui s'installa aux Trois Lucs à cheval sur les communes de Marseille et d'Allauch, le but ultime étant son classement aux monuments historiques. L'étude historique, notamment par les documents trouvés, ainsi que les résultats des fouilles préliminaires seront communiqués dans cette publication.

## Historique

- 6 Il y a un peu plus de 200 ans, en décembre 1809 (les 4, 6, 26 et 30 exactement<sup>11</sup>), Jules Baux (dans les actes notariés est nommé Jean David Jules Baux<sup>c</sup> (demeurant 11, rue de la Paix à Marseille) mais signe Jules Baux comme le montre le document 2<sup>d</sup>) achète des terrains en tant que chargé de pouvoirs pour la commandite de Claude-Etienne Martin, dit Martin fils d'André (document 2), banquier parisien, ancien armateur marseillais ayant fui à Genève au moment de la Terreur puis à Paris<sup>2,3,5</sup>. Martin était censeur (commissaire aux comptes) de la banque de France et vice-président du Conseil général du commerce<sup>2</sup>. Les actes passés<sup>12,13</sup> devant Maître Jean Joseph Bonsignour, notaire (de 1781 à 1827<sup>15</sup>) Impérial, sont :

**04.12.1809 (acte 1229)<sup>e</sup> :**

achat aux hoirs de Thomas Cailhol d'un champ inculte d'environ 15 oliviers et quelques pins d'une contenance de 6 carterées<sup>f</sup> environ, contenant un bastidon composé que d'un cellier, situé les Trois Lucs (Trois Luths dans l'acte) quartier la Valentine terroir de Marseille pour un prix de 600 livres écus de 6 livres<sup>g</sup> pour 6 livres. Le champ avait l'article 6829 dans le registre du percepteur pour une somme de 1,26 francs. Le transfert de propriété ainsi que l'entrée en jouissance eurent lieu le jour de l'acte.

**06.12.1809 (acte 1241)<sup>h</sup> :**

achat à Jean Baptiste Fabre dit Fongrand (demeurant au quartier des Romans) :

- d'un terrain inculte de 48 mètres 48 centimètres carrés ou 12 cannes carrées, comportant un petit bâtiment composé d'une cuisine et d'un cellier au rez-de-chaussée et d'un étage au-dessus du cellier, à Allauch au lieu-dit les Trois Lucs quartier des Bottes. Ce terrain avait été acheté à Thomas Durbec<sup>i</sup> par Fabre le 14 août 1784 devant Maître Louis Jean-Baptiste Camoin, notaire à Allauch.

- d'un champ, dont la plus grande partie est inculte et l'autre partie contenant des vignes, ayant un bâtiment servant de cellier avec cave, d'une contenance de 61 ares et 32 centiares soit 3 carterées au lieu les Trois Lucs quartier la Valentine terroir de Marseille. Au nord passe le grand chemin de Marseille allant aux Romans. Ce champ avait été acheté au préalable par Fabre à Pierre Cailhol, dit Boudier, le 17

août 1784 devant Maître Camoin notaire aux Camoins.

La vente des deux terrains a été réalisée pour un prix de 1100 livres écus de 6 livres pour 6 livres. Le transfert de propriété ainsi que la jouissance eurent lieu le jour même de l'acte.

**26.12.1809 (acte 1312)<sup>j</sup> :**

achat à Jean Baptiste Roman (père) et à Jean Esprit Clair Roman (fils) (succession compliquée de Louis Roman de Gardanne) :

- d'un champ inculte ayant quelques vignes et d'un bastidon d'un étage percé de trois croisées de façade ainsi qu'une citerne, d'une contenance totale d'environ 81 ares 77 centiares ou 4 carterées environ situé aux Trois Lucs territoire d'Allauch.

- d'un champ en partie inculte et en partie cultivé sur lequel se trouve un bastidon composé d'un cellier, dans lequel se trouve une cave, élevé d'un étage servant de grenier à finir, pour une surface de 306 ares 63 centiares (15 carterées) aux lieu-dit des Trois Lucs quartier la Valentine à Marseille. Au nord passe le chemin allant aux Romans.

La vente a été réalisée pour un prix de 8000 livres tournois écus de 6 livres pour 6 livres soit 7900 francs. La prise de possession et de la jouissance des deux propriétés eut lieu le jour même.

**30.12.1809 (acte 1328)<sup>k</sup> :**

achat à Messieurs Joseph et Thomas Moutte d'un champ dont une partie est inculte et l'autre partie « complantée » en vignes, y ayant un bastidon avec une cave, d'une superficie de 102 ares 21 centiares ou 5 carterées aux Trois Lucs quartier la Valentine (chemin allant aux Romans) terroir de Marseille pour un prix de 700 livres écus de 6 livres pour 6 livres. Comme pour les autres propriétés, la prise de possession et de la jouissance eut lieu le jour même.

- 7 La superficie totale achetée représente environ 690 ares ou 6,9 ha.

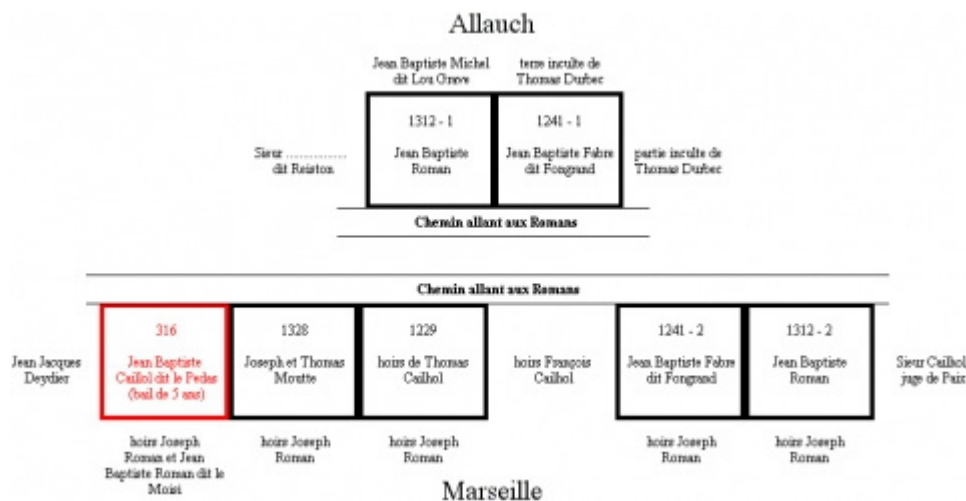


Agrandir Original (jpeg, 116k)

**Document 2 : Noms officiels des acheteurs ainsi que les signatures de Jules Baux et de Maître Bonignour dans les actes notariés<sup>13</sup>**

Signature de Claude-Etienne Martin en 1809<sup>16</sup> et en dessous en 1825<sup>17</sup>

- 8 Comme le lecteur peut le remarquer, les informations de lieu données dans les actes notariés sont trop vagues pour localiser avec précision la soudière, même si dans chaque acte la localisation exacte est fournie mais en situant le lieu par rapport aux propriétés adjacentes (document 3 ; le lecteur peut constater qu'il doit manquer des actes<sup>1</sup>). La seule information notable est que les terrains se trouvent à cheval sur la commune de Marseille et d'Allauch.



### Document 3 : Position des terrains achetés et loués

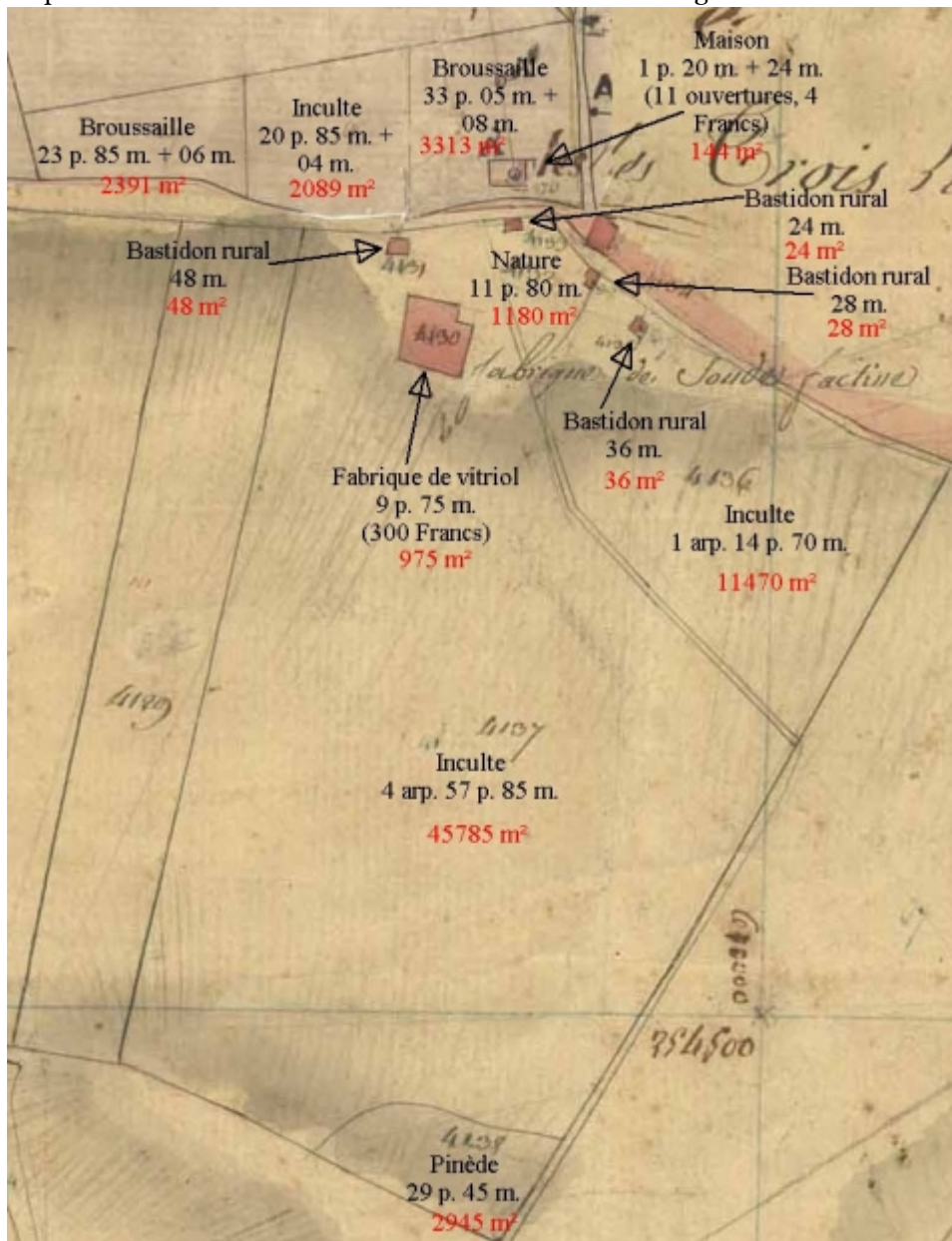
La partie correspondant à Allauch n'est qu'une proposition

- 9 L'avocat qui représentait Claude-Etienne Martin auprès du tribunal de Marseille le 12 janvier 1810 était Maître Antoine-Alexandre-Marie Emerignon (acte 679<sup>16</sup>). Celui-ci a exposé devant Jean-Joseph Augier, greffier du tribunal civil, les quatre acquisitions.
- 10 Le 23 janvier 1810, Jules Baux déposa chez Maître Bonsignour un acte (numéro 972 de Maître Fourchy de Paris) de procuration fait le 13 décembre 1809 par Claude-Etienne Martin en sa faveur et en demanda la transcription dans les minutes (numéro d'acte 89)<sup>16</sup>. Jules Baux y est qualifié de mandataire général et spécial et reçut tous pouvoirs pour acquérir des terrains sur la « montagne des Trois Lucs près d'Allauch (...) et que le constituant destine à des fabrications de soude factice et d'acide vitriolique »<sup>16</sup>.
- 11 Le 27 mars 1810, Jules Baux retourna chez Maître Bonsignour pour signer un bail (acte 316<sup>16</sup>) auprès de Jean Baptiste Caillol dit le Fedas, cultivateur propriétaire demeurant au quartier des Bottes à Allauch. L'objet de ce bail était une propriété rurale située au hameau des Trois Lucs, quartier de la Valentine, territoire de Marseille, complantée partie en vigne, partie en terre inculte et partie en bois de pin, y ayant deux bastidons sans couvert, en ruine et inhabitables, de la contenance d'environ 81 ares et 77 centiares ou 4 carterées. Ce bail avait une durée de 5 ans, prenant cours le jour même, pour une rente annuelle de 30 francs pour chacune des cinq années. Les 150 francs furent payés en espèces métalliques de cours en une fois devant les notaires le jour de l'acte<sup>16</sup>. La propriété devait être remise dans le même état à la fin du bail et Caillol se réservait le droit de récupérer le bois. Afin de garantir les cinq ans du bail, Caillol avait hypothéqué trois autres propriétés sur Allauch et sur Marseille.
- 12 D'après Xavier Daumalin, la configuration de la soudière devait être d'une ou de deux chambres de plomb et d'une production de soude de 600 tonnes par an<sup>3.5</sup>. Il semble qu'elle était déjà en activité en juillet 1810 ; elle est en effet inscrite dans la liste envoyée le 14 juillet par le Préfet Thibaudeau au Ministre de l'Intérieur<sup>2</sup>. D'ailleurs le Baron de Zach utilise, en 1810, une cheminée au milieu du toit de la maison de l'inspecteur comme signal dans ces mesures géodésiques<sup>18</sup>. Zach donne à la page 654 la localisation de la soudière : 43° 18' 50,9 de latitude et 23° 8' 38,3 de longitude<sup>18</sup>. Le lecteur constatera lui même, en se reportant au document 9, que la latitude est exacte mais malheureusement pas la longitude, ce qui place la soudière en plein champ près de Borovtzi en Bulgarie à 70 km au nord de Sofia<sup>m</sup>.
- 13 En raison de la récession dans l'industrie des savons<sup>19</sup>, notre soudière sera inactive au début 1813 pour une période non connue<sup>2</sup>. Nombre de soudières fermèrent<sup>3.5</sup> en raison de la crise de 1810-1811 (due à un trop grand nombre de créations d'usines de soude) et de la récession de 1812. La soudière des Trois Lucs

qui est présente sur la carte de 1815 de Chanlaire échappa à ce sort<sup>2</sup>. De toute manière en 1819, 15 ouvriers produisirent 300 tonnes de soude pour une valeur de 84540 francs<sup>3</sup>. On note qu'il y a une seule chambre de plomb<sup>1,3</sup>. C'est d'ailleurs la plus petite usine de son époque. À ce moment là, étant loin de la mer, Jules Baux achetait le sel dans les salins du littoral provençal et produisait deux produits : l'acide sulfurique et le carbonate de sodium<sup>3</sup>.

14 En 1807 à des fins fiscales, l'empereur Napoléon décide de cartographier la France : c'est la mise en place du cadastre Napoléonien.

15 En haut de la planche O11<sup>20</sup>, relevée en 1819, le numéro cadastral 4130 correspond à une fabrique de soude factice le long de la Carraire<sup>n</sup> des Trois Lucs (document 4). Sur un relevé cadastral de 1951 toujours en vigueur en 1973, la traverse des Trois Lucs correspondait uniquement à l'actuelle traverse de la Langouste. Cette dernière information, bien que partiellement vraie (dans le plan de 1819-1824, la Carraire des Trois Lucs correspond à l'actuelle traverse de la Langouste puis le haut de l'actuelle traverse de la Salette jusqu'au sanctuaire), induira dans un premier temps en erreur la localisation de la soudière, d'autant plus que dans le plan d'assemblage général de Marseille de 1819 (copie de 1851 (Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (AD BdR)), cote : 3 P 1101) le nord ne se situe pas en haut du plan. En effet, les premières hypothèses émises situèrent la fabrique de soude dans le bas de l'actuelle traverse de la Langouste.



Agrandir Original (jpeg, 328k)

**Document 4 : Montage des références 20 et 22 avec annotations des informations contenues dans les références 23 et 24**

16 Sur les états de section de 1827 pour Marseille et 1828 pour Allauch (documents 5 et 6) on remarque que Claude-Etienne Martin est toujours propriétaire de la soudière (mais dénommée fabrique de vitriol) et surtout qu'il n'est plus représenté par Jules Baux<sup>o</sup> mais par Achard son neveu<sup>p</sup> demeurant place Noaille à Marseille.

17 Le document 4 (montage des cotes 3 P 1187 et 3 P 109) représente un résumé de l'analyse des documents trouvés aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône. La surface approximative de la fabrique était de 975 m<sup>2</sup> sur un terrain d'environ 6 hectares<sup>q</sup>.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires.	NOMS DES RUES, Cours ou lieux-dits.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCE		CLASSEMENT ou évaluation en tous litres.	REVENUS des		PORTES ou fenêtres		Mètres carrés de surface de la parcelle en 1827	Mètres carrés de surface de la parcelle en 1828
			imposable.	non imposable.		en l. c.	en l. c.	en l. c.	en l. c.		
Martin <sup>neveu</sup> Achard	100	Fabrique de vitriol	11		1000 francs	200					
		sol	9.75		Première		2.32				
	101	Industrie	85		Première		19				
	102	Patte	11.80		Deuxième		27				
	103	Patte Nouve	26		Première		29				
	104	Patte	28		Première		11				
Martin <sup>neveu</sup> Achard	105	Patte	30		Première		18				
	106	Patte	16.30		Première		19				
	107	Patte	6.57.35		Première		68				
	108	Patte	23.45		Deuxième		58				

Agrandir Original (jpeg, 476k)

**Document 5 : État de section, Marseille, Section Les Camoins (O), 1827**

Référence 23

CANTONS, TRIAGES ou lieux-dits.	NUMÉROS		NOMS, PROFESSIONS, DEMEURES, DES PROPRIÉTAIRES ET USUFRUITIERS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCE PAR PARCELLE DE PROPRIÉTÉ			COLONNE PROTECTOR DE CLASSEMENT.
	de la liste alphabé- tique.	de la Section.			imposable.	non-imposable.		
Les Trois Lucs	1855 266	266	Michel Jean-Baptiste Bouche à Allauch	Patte	125 15		18	Première
	3	267	Martin Claude Étienne Achard neveu de Jules Baux	Bras-faite	23 85		06	Première
		268	3	Patte	20 85		04	Première
		269	3	Bras-faite	22 05		08	Première
	Callian	270	3	Maison de la Soudière	1 20		24	11. sur la quatrième franc
271		3	Martin Claude Étienne Achard neveu de Jules Baux	Patte	40		08	Première
3	272	3	Patte de la Soudière	13 00		56	Première	

Agrandir Original (jpeg, 376k)

**Document 6 : État de section, Allauch, Section Les 3 Lucs (F), 1828**

## Référence 24

- 18 Le 23 mars 1827, Claude-Etienne Martin décéda à Paris et fut inhumé au cimetière du Père Lachaise<sup>26</sup>.
- 19 En 1828, la Statistique des Bouches-du-Rhône donnait six établissements fabriquant de la soude sur la commune de Marseille. Trois ont cessé leur activité entre 1829 et 1841<sup>28</sup>. Dans la liste que donne Xavier Daumalin des fabriques présentes au début des années 1830, la soudière des Trois Lucs n'est pas indiquée<sup>3</sup>.
- 20 La dernière information dont nous disposons date de 1836 lors d'une récession. La conjoncture économique n'était pas bonne à la fin des années 1820. Les ventes et les cours de la soude s'effondrèrent. En plus les savonniers marseillais perdirent des parts de marché à cause de mauvaises récoltes d'olives dont le prix augmenta. Pour enrayer la chute des cours, les soudiers décidèrent en 1829 la création d'un cartel d'entente. Celui-ci fut brisé en 1831 quand certains savonniers remirent en route des anciennes usines et en firent construire d'autres qui entrèrent en production en 1833. Un deuxième cartel vit le jour en 1836 et fut mieux organisé. En effet, pour éviter l'écueil du premier, toutes les usines en inactivité et tous terrains permettant la création de soudières ont été loués par Narcisse Mille. La soudière des Trois Lucs a été louée pour 2000 francs à Courtin<sup>3</sup>. Dans la liste fournie par Julliany sur les productions annuelles de 1837 à 1841 par localité, les Trois Lucs ne sont pas présents<sup>28</sup>. Cette information est d'ailleurs confirmée par Xavier Daumalin qui ne cite pas la fabrique des Trois Lucs comme étant encore présente en 1844<sup>3</sup>.
- 21 La dernière citation concernant la soudière est due à Alfred Saurel en 1878 qui situe le lieu-dit les Trois Lucs « près des ruines d'une fabrique de soude »<sup>29</sup>. Il a écrit que pour accéder aux Trois Lucs, il faut prendre le chemin vicinal N° 6, qui croise à un moment le chemin de grande communication n° 11 (qui va de la Rose à Aubagne), jusqu'à l'endroit dit la Langouste (anciennement la Lingouste) qui devient alors chemin vicinal N° 4 d'Allauch. Toujours selon Saurel, les ruines de la soudière se situeraient entre la « Lingouste » et tout près du chemin divisoire entre Marseille et Allauch qui longe le bois de la Vieille. Ces informations, bien que précieuses historiquement, sont trop vagues pour localiser avec précision l'usine de soude.

## Où se situe exactement la soudière des Trois Lucs ?

- 22 Le problème avec le cadastre Napoléonien est que le lieu-dit les Trois Lucs se trouve sur les feuilles Marseille O11 et O12 et aussi Allauch F (Références 20, 22, 30)<sup>s</sup> et ne forme pas un tout ; ceci n'aidant pas à se repérer facilement. Grâce à l'informatique, le document 7 représente un découpage patient de ces trois feuilles et leur réassemblage afin que les Trois Lucs ne fassent plus qu'un. En examinant les routes des années 1820 (document 7) et en les comparant sur une carte moderne (document 8), la localisation de la soudière a pu être effectuée avec précision. Celle-ci se trouvait en haut de l'actuelle traverse de la Salette au croisement avec le chemin des Charmettes. Sur des vues prises par satellite, il est possible d'observer des morceaux de construction se situant approximativement à l'implantation de notre soudière avec la même orientation (document 9), cette vue datant de 2007. La partie marseillaise se trouve dans l'enceinte du cimetière des Vaudrans<sup>t</sup>. Elle se situe derrière le mur présenté aux documents 10 à 12. Jusqu'au milieu des années 1980, sur cette partie il n'y avait pas de mur (document 12) et une espèce de décharge sauvage était présente. Quant à la partie sur Allauch, sur laquelle il y avait une maison de 144 m<sup>2</sup> avec 11 ouvertures, elle appartient aujourd'hui à des propriétaires privés (document 13). On y trouve maintenant plusieurs maisons et le document 14 montre la construction actuelle qui se trouve sur l'emplacement de la



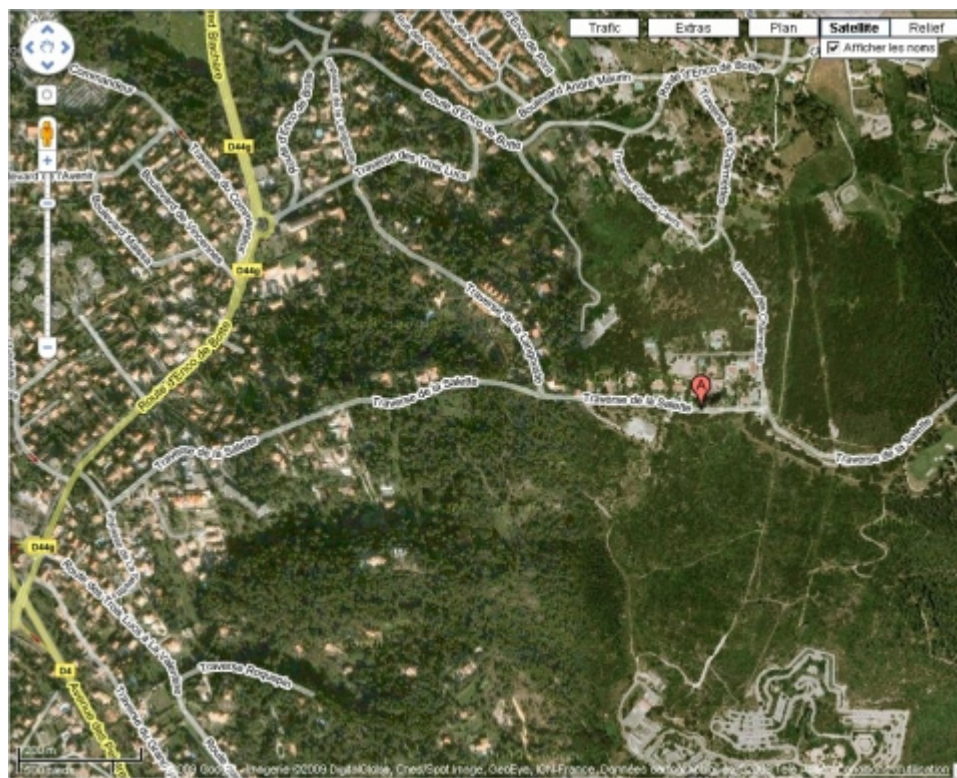
maison des années 1810-1820.

- 23 Plusieurs informations sont à tirer de la localisation exacte. La première est que l'usine des Trois Lucs se situe sur la commune de Marseille ; une maison se trouve sur la commune d'Allauch. La deuxième information est que, bien que par choix économique, la fabrique de soude se trouve dans un endroit isolé<sup>u</sup>, il n'y a pas eu de cité ouvrière (voir documents 4 et 7), la ville n'étant pas loin. Cet isolement a dû la préserver du mécontentement des riverains.



**Document 7 : Montage des références 20, 22 et 30**

avec superposition des noms actuels des rues



Agrandir Original (jpeg, 436k)

**Document 8 : Carte actuelle des Trois Lucs avec vue par satellite**

© 2009 Google



Agrandir Original (jpeg, 152k)

**Document 9 : Restes de la soudière et du bastidon de 28 m<sup>2</sup>**

Vue satellite du 23 août 2007 © 2009 Google



Agrandir Original (jpeg, 676k)

**Document 10 : La soudière se trouvait derrière ce mur**

Photo du 11 octobre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 688k)

**Document 11 : Suite du mur du document 10**

Photo du 11 octobre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 684k)

**Document 12 : Jonction de l'ancien mur et du mur construit au milieu des années 1980**

Photo du 11 octobre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 832k)

#### Document 13 : Constructions actuelles sur la partie Allauch

Photo du 11 octobre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 676k)

#### Document 14 : Maison sur l'emplacement de la construction de 1819 et 1824

Photo du 11 octobre 2009. © 2009 Gilles OLIVE

## Que reste-t-il exactement ?

- 24 Des vestiges existent encore car la fabrique se trouve dans une réserve « naturelle » de six hectares<sup>31</sup> et est actuellement protégée. Les craintes que les travaux du cimetière des Vaudrans n'aient détruit cette soudière ne sont plus fondées et les premiers résultats de ce qui a été trouvé sur le terrain le 22 et

23 décembre 2009 sont présentés maintenant. La soudière a même résisté à un ou plusieurs incendies (des traces de noir sont encore visibles sur un certain nombre d'arbres (voir document 22)). Une végétation dense entoure le bâtiment et a pénétré à l'intérieur de celui-ci ; il sera d'ailleurs difficile de faire de belles photographies et surtout de faire un relevé métrique correct. D'ailleurs ce dernier ne sera que partiel en attendant un débroussaillage<sup>v</sup>.

25 L'accès à la soudière commence par le chemin DFCI qui se trouve au-dessus du carré 30 dans le cimetière des Vaudrans. Il y a ensuite une petite difficulté pour prendre le chemin tracé par EDF sous les fils haute tension. Ce chemin est suivi jusqu'à un plateau. Au cours de la montée des ruines de murs et surtout des ruines d'une autre construction (document 15) seront rencontrées. Aucune information sur cette construction n'a été encore trouvée. Aucun relevé n'a été effectué car disposant de peu de temps celui-ci ne fut utilisé que dans le seul but qui était l'analyse des vestiges de la soudière.



Agrandir Original (jpeg, 700k)

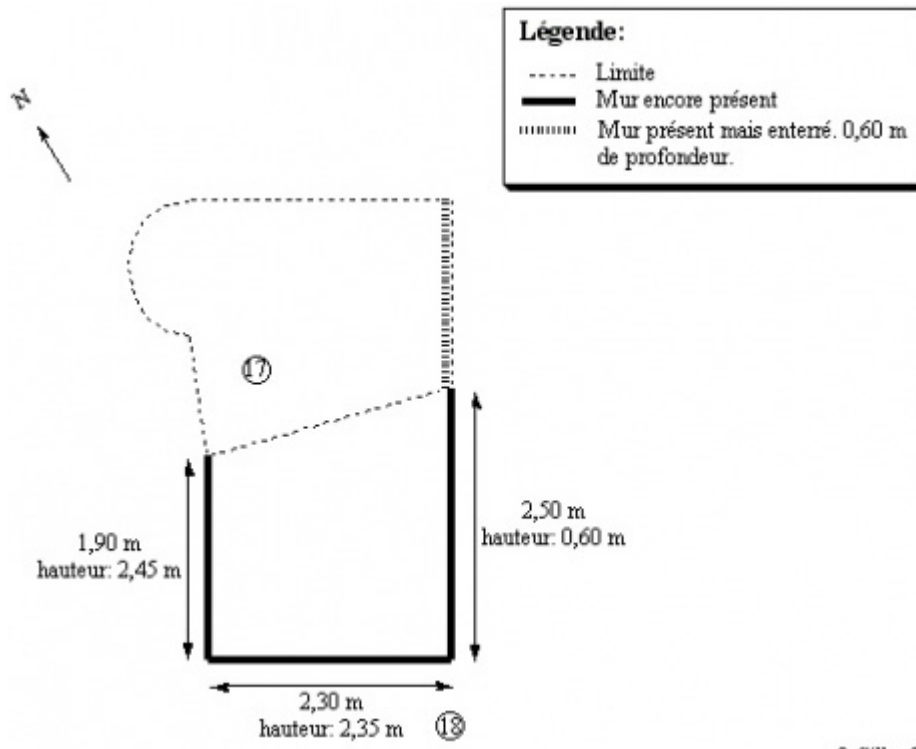
#### **Document 15 : Construction rencontrée sur le chemin menant aux vestiges de la soudière**

Photo du 23 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE

26 Arrivé sur le plateau, un bastidon se trouve sur la droite tandis que, bien cachée, la soudière est localisée en contre bas sur la gauche.

### **Le bastidon dit « de 28 m<sup>2</sup> »**

27 Le document 16 donne le relevé métrique partiel de ce bastidon. Après analyses des cartes, mais aussi grâce au relevé métrique, nous savons qu'il s'agit du bastidon de 28 m<sup>2</sup>. Au vu des surfaces, ce qui a été trouvé ne doit être qu'une partie de ce bastidon. En effet ce qui a été mesuré donne une superficie d'environ 12 m<sup>2</sup> au lieu des 28 m<sup>2</sup> du plan cadastral des années 1820. Les documents 17 et 18 montrent ce qui reste et l'état actuel du bastidon. Selon Monsieur Henri Raineri<sup>w</sup>, dans les années 1950, ce bastidon avait encore un étage carrelé de terre rouge<sup>32</sup>. Le document 19 permet de voir un des carreaux de toiture de ce bastidon dans les années 1950.



Agrandir Original (jpeg, 28k)

**Document 16 : Relevé métrique du bastidon de 28 m<sup>2</sup>**

Les chiffres entourés représentent le numéro du document correspondant à la vue. © 2010 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 716k)

**Document 17 : Vue intérieure du bastidon dit « de 28 m<sup>2</sup> »**

Photo du 23 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 656k)

**Document 18 : Vue extérieure du bastidon dit « de 28 m<sup>2</sup> »**

Photo du 23 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



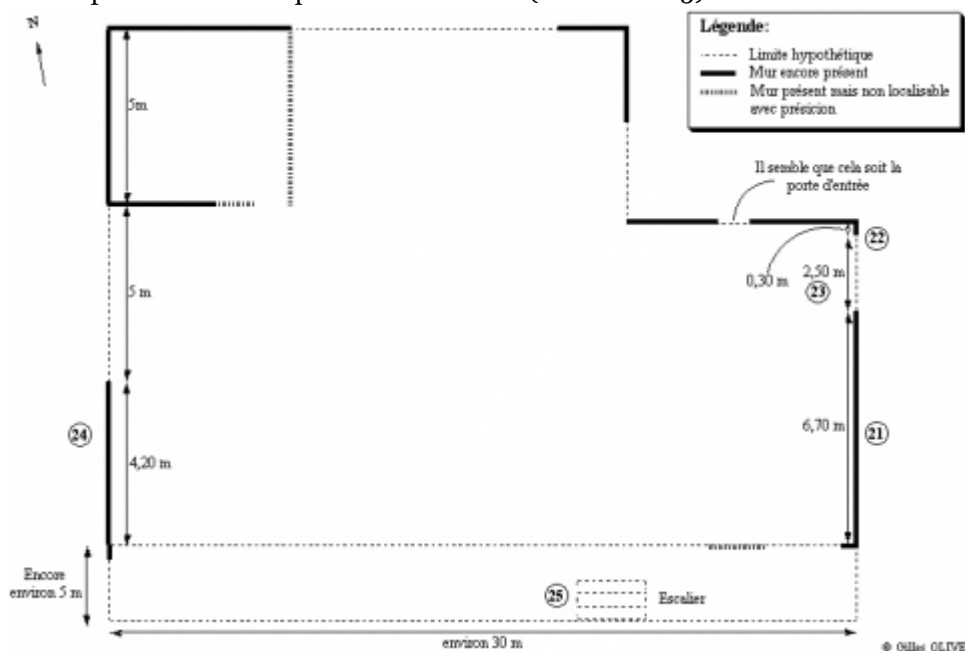
Agrandir Original (jpeg, 652k)

**Document 19 : Carreau de toiture du bastidon**

Dimension : 24 x 16 x 1,5 cm. Collection privée Raineri

**La soudière**

28 Il a été difficile de réaliser le relevé métrique présenté au document 20. Les documents 21 à 25 l'attestent : la végétation autour et dans la soudière est touffue. Le lecteur peut voir sur le document 22 les troncs des pins noircis par un incendie comme cela a déjà été indiqué. D'autres vestiges, comme des tuyaux, des morceaux d'appareil, ont aussi été retrouvés et une attention particulière sera apportée à ces objets pendant la préservation de la soudière. Le mur ouest contenait une fenêtre qui a été bouchée comme le montre le document 24. À l'extérieur au sud des petits escaliers permettaient de quitter une terrasse (document 25).



Agrandir Original (jpeg, 52k)

**Document 20 : Relevé métrique de la soudière**



Les chiffres entourés représentent le numéro du document correspondant à la vue. © 2010 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 728k)

**Document 21 : Vue du mur « est » de la soudière**

Photo du 23 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 728k)

**Document 22 : Vue de la brèche du mur « est »**

Photo du 23 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 704k)

**Document 23 : Vue de l'intérieur de la soudière du mur « est » en regardant vers le sud**

Photo du 23 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE



Agrandir Original (jpeg, 684k)

**Document 24 : Vue du mur « ouest », dit aussi mur à la fenêtre**

Photo du 23 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE.



Agrandir Original (jpeg, 684k)

**Document 25 : Vue des escaliers au sud**

Photo du 23 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE

- 29 Le document 26 représente probablement l'ancienne entrée de la propriété. D'ailleurs celle-ci se trouve quasiment en face de l'entrée de la soudière qui se situait vraisemblablement au nord-est du bâtiment.



Agrandir Original (jpeg, 680k)

**Document 26 : Entrée probable de la propriété**

Photo du 22 décembre 2009. © 2009 Gilles OLIVE

## **Château d'eau situé en haut de la traverse de la Salette**

30 L'étude des documents 3 P 109 et P 4 1570<sup>22,24</sup> nous informe qu'en 1828 il y avait à cet endroit une mesure rurale de 48 m<sup>2</sup> situé dans une pinède au quartier Callian (et plus sur les Trois Lucs) appartenant à un Claude Rolandrin (document 6). Cette mesure se trouvait plus près du bastidon rural à seulement 10 m alors que la construction actuelle se trouve à environ 25 m.

31 Selon Christian Jannet, il n'y a pas l'ombre d'un doute, le réservoir actuel date du milieu du xx<sup>e</sup> siècle car il est en béton armé<sup>33</sup>. Le document 27 représente une construction récente qui a remplacé un ancien réservoir moins haut et plus près du bastidon de 28 m<sup>2</sup> (3<sup>2</sup>).



Agrandir Original (jpeg, 688k)

**Document 27 : Château d'eau en haut de la traverse de la Salette**

Photo du 24 juillet 2006. © 2006 Gilles OLIVE

## Conclusion

32 Des ruines de la soudière des 3 Lucs existent toujours. Elles sont envahies par une dense végétation, mais heureusement elles se trouvent dans une zone protégée.

33 La prochaine étape consiste en un débroussaillage qui permettra de faire un relevé métrique plus précis. Ensuite, le long combat pour sa préservation commencera.

## Annexe - Quelques informations sur Claude-Etienne Martin et Jules Baux

34 Claude-Etienne Martin ayant été censeur de la Banque de France (et membre du Conseil général près du Ministre des manufactures et du commerce), les informations sur lui sont nombreuses et il est presque possible de retracer toute sa vie. Seuls quelques faits intéressants seront rapportés ici et le lecteur est renvoyé sur l'étude plus complète réalisée par Szramkiewicz<sup>26</sup> et les quelques sites Internet ne reprenant que des informations plus ciblées<sup>34</sup>.

35 La famille Martin était membre de la grande bourgeoisie genevoise dès 1509. Ils

étaient de religion protestante. Claude-Etienne Martin naquit le 4 octobre 1748 à Marseille, fils de André Martin (15 novembre 1716 à Genève - 22 décembre 1762 à Genève) et de Catherine-Elisabeth Kick (1<sup>er</sup> janvier 1721 - 23 août 1802 à Genève) (Mariage le 31 octobre 1747). Le frère de la grand-mère maternelle, Claude-Etienne Durantet, fut le parrain de Claude-Etienne et lui donna ses prénoms. Il était l'aîné de cinq enfants (trois garçons et deux filles). Il épousa, au Petit-Saconex (Suisse) le 21 septembre 1773 et à Marseille le 12 décembre 1773, Christine Fresquet (6 juillet 1754 - 31 mars 1832 à Paris). Ils eurent sept enfants (deux garçons et cinq filles) qui tous survécurent à leur père mais aucun n'eut de descendance (une seule se maria après la mort de Claude-Etienne alors qu'elle avait 37 ans mais n'eut pas d'enfant).

36 Claude-Etienne Martin était trop jeune (quatorze ans) à la mort de son père, en 1762, pour reprendre l'affaire « André Martin, de Traytorrens et Cie ». Ce n'est que dix ans plus tard qu'il créa à Marseille la maison « Martin fils d'André et Cie ». Il était principalement armateur. Il est élu le 15 mai 1790 député suppléant de l'Assemblée Constituante et le 20 juillet 1790 président du Directoire départemental des Bouches-du-Rhône. Il eut ensuite d'autres fonctions publiques notamment en Suisse (1792-1798) et en France, à Paris (à partir de 1798), où dans certains cas Claude-Etienne refusait sa nomination ou son élection. Il fut arrêté en 1792<sup>x</sup> (sa maison de Marseille, rue Mazade, fut envahie et saccagée, ses biens séquestrés et vendus) et dut se réfugier en Suisse, d'abord à Genève puis à Salavau à partir de 1794 et regagna Genève en 1796. Le 19 germinal an VIII (9 avril 1800), il fut nommé juge au Tribunal d'appel de Lyon, qu'il refusa pour fonder à Paris une maison de commission. La Statistique du département des Bouches du Rhône de Joseph-Etienne Michel indique qu'en 1802 Claude-Etienne était propriétaire de la terre de Traconade à Jouques célèbre pour son eau<sup>36</sup>. Le 10 mai 1807, il devint membre de la Chambre de Commerce de Paris, réélu en 1812 jusqu'en 1815.

37 Claude-Etienne Martin a été censeur de la Banque de France pendant plus de 10 ans (entre 20 et 30 ans au conseil de la banque), plus exactement du 17 janvier 1810 au 27 janvier 1825<sup>y</sup>, au 3<sup>e</sup> siège en remplacement de Jean-Michel Soehnée ; Martin sera remplacé par Chevals. Le 10 janvier 1814, Martin fils d'André fut anobli Chevalier de l'Empire. En 1817, il obtint le titre d'écuyer et la qualité de noble pour lui et sa postérité. Pour ce qui est de ses décorations, il fut chevalier de la Réunion en 1813, chevalier de la Légion d'Honneur en 1814 (numéro de dossier 11637) et décoré du Lys en 1816.

38 Afin d'éviter toutes confusions avec un autre Martin, Martin-Puech, lui aussi négociant à Marseille, censeur du 17 octobre 1803 au 31 décembre 1818 de la même banque et surtout avec Etienne Martin, premier maire de Marseille à la même époque (de 1790 à 1791), l'ordonnance royale N° 3644 du 18 février 1818, a autorisé Claude-Etienne Martin, fils d'André, à changer de nom pour s'appeler Martin d'André<sup>38</sup>. Il avait d'ailleurs pris l'habitude à Marseille, à la fin de l'ancien régime, de se faire appeler Martin fils d'André et de signer de ce nom (voir document 2).

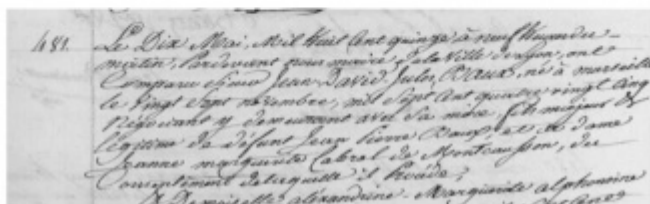
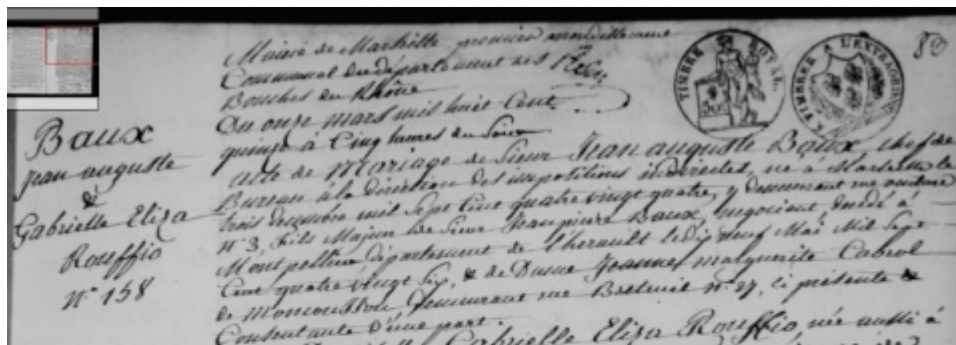
39 De 1800 à 1818, il habitait à Paris, rue du Faubourg Poissonnière 28 dans le 10<sup>e</sup> et, après 1818, rue Chantereine N° 54.

40 Claude-Etienne Martin mourut à l'âge de 78 ans, le 23 mars 1827, à Paris et fut inhumé à la 39<sup>e</sup> division du cimetière du Père Lachaise. À sa mort, Martin est dit "ancien négociant". Les affaires furent reprises par ses enfants<sup>z</sup>.

41 Peu d'informations ont été trouvées sur Jules Baux<sup>aa</sup>. Par les actes passés en 1809, nous savons que Jules Baux était commis de négociant<sup>bb</sup> et demeurait au 11 rue de la Paix à Marseille. A 29 ans, en 1815 pour le mariage de son frère aîné Jean Auguste, Jules était alors négociant et demeurait au 3 de la rue Venture<sup>41</sup> ; à 34 ans (1820), il habitait au N° 17 de cette même rue<sup>cc41</sup>. Dans le numéro 2593, daté du 24 décembre 1835, de L'Ami de la Religion<sup>43</sup>, nous apprenons que Jules Baux est nommé censeur de la Banque de Marseille en remplacement de Pierre Condom devenu Directeur de cette banque. Ces derniers renseignements sont confirmés

dans le Bulletin des Lois du Royaume de France imprimé en 1837 relatif au deuxième semestre de 1836<sup>44</sup>. Le 28 octobre 1836, le roi Louis-Philippe a approuvé une modification des statuts de la Banque de Marseille et l'achat par ladite banque d'un immeuble. Cette ordonnance avait été précédée par un acte passé du 22 au 24 septembre 1836 devant le notaire Delanglade, dans lequel est indiqué que Jules Baux est négociant et censeur de la Banque de Marseille et qu'il habitait à ce moment là au 47 de la rue Sylvabelle<sup>45</sup>. Il était aussi membre du Conseil général d'administration de cette banque.

- 42 Jules Baux (27 novembre 1785 à Marseille - 10 janvier 1860 à Marseille)<sup>46</sup> était le petit-fils de la sœur aînée de l'épouse de Claude-Etienne Martin<sup>26,40,46</sup>. De 1798 à 1802, bien qu'il soit de religion protestante, il est, comme son grand frère Auguste (1795-1802) et son cousin Jean David (fils de Jean David, parrain de Jules<sup>40</sup> (1795-1803)), élève de la prestigieuse école privée (catholique<sup>47</sup>) de Sorèze dans le Tarn (ancienne école royale militaire)<sup>45,47</sup>. Il épousa le 10 mai 1815 à Lyon, Alexandrine Marguerite « Alphonsine » Fidler (4 mars 1789 à Lyon - 7 juillet 1870 à Marseille)<sup>26,40,46</sup>. Après avoir géré la soudière, la société de commerce en nom collectif *Jules Baux* se spécialisa dans le négoce des soies<sup>45,48,49</sup>. Il se retira des affaires au profit de son fils Alphonse<sup>55</sup> et d'un parent, Eugène Fraissinet, le 31 décembre 1857<sup>42</sup>. Jules fit bien prospérer sa société, dont le capital était de 100.000 F en 1842, 120.000 F en 1849 et 300.000 F à la création de l'entreprise de son fils en 1857<sup>48</sup>. Tout comme Claude-Etienne Martin, ils étaient de religion protestante. Ils eurent un garçon et deux filles<sup>50</sup> ; leur postérité est toujours active car leur arrière-arrière-arrière-petit-fils, Antoine Baux, est toujours vivant en 2012<sup>51</sup>.



Agrandir Original (jpeg, 272k)

#### Document 28 : Acte de mariage de Jean Auguste Baux du 11 mars 1815

Archives Départementales des Bouches-du-Rhône<sup>41</sup>, frère aîné de Jules, et acte de mariage de Jean David Jules Baux du 10 mai 1815 (Archives Municipales de Lyon)<sup>40</sup>

- 43 Dans de nombreuses publications, il est souvent question des célèbres armateurs marseillais Jean et David Baux, qui sont souvent dits comme frères. Ils étaient déjà actifs lors d'un achat de part de bateau au Havre en 1783<sup>52</sup> et ils l'ont été au moins jusqu'au 30 décembre 1809 pour deux mains levées d'inscription hypothécaire en leur faveur suite aux deux hypothèques résultant de deux jugements en l'An 10<sup>43</sup>. Qui étaient-ils et quelle relation familiale unissait exactement ces deux hommes ? Selon Paul Masson en 1906, il s'agissait du père et de son fils, Jean Baux et Jean David Baux, respectivement grand-père et oncle de Jules Baux<sup>53</sup>. En 1999, dans le livre *Les patrons du second empire*, il est écrit que les deux hommes sont frères<sup>48</sup>. C'était déjà le cas en 1987 dans l'étude du Commandant Juteau sur « le Solide »,

bien que celui-ci ne présente qu'une signature, probablement celle de Jean<sup>54</sup>. L'étude généalogique de la famille Baux<sup>55</sup> laisse à penser que cette dernière assertion est fautive et l'auteur estime que la relation unissant ces deux hommes et celle d'un père et d'un fils comme l'indique Masson<sup>53</sup>. Jean Baux est toujours vivant à la mort de son fils Jean David en 1803 et selon l'acte de décès du 21 pluviôse An 9 de Marie Constance Fraissinet, sa femme, il devait avoir dans les 90 ans dans les années 1810<sup>41</sup>.

## Références bibliographiques

1. Xavier DAUMALIN, « Industrie et environnement en Provence sous l'Empire et la Restauration », *Rives nord-méditerranéennes, Paysages, environnement, rapports sociaux (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, [En ligne : <http://rives.revues.org/522>], 23, 2006, p. 27-46.
2. John Graham SMITH, *Origins and early development of the heavy chemical industry in France*, Oxford, Clarendon Press, 1979, p. 267-280, 270, 274 (305).
3. Xavier DAUMALIN, *Du sel au pétrole*, Marseille, Paul Tacussel, 2003, p. 33, 34, 64, 65, 73.
4. Nicole BARDIOT, *Du sale au propre. Marseille et la soude au siècle des Lumières*, Paris, ADHE, 2001.
5. Xavier DAUMALIN, « La formation du complexe chimique de Marseille-Berre l'étang (1808-1811) », *Marseille revue culturelle*, n° 190 (L'aventure industrielle), 2000 (Avril), p. 12-31.
6. M. SHEURER-KESTNER, *Nicolas Leblanc et la soude artificielle*, Paris, Bureau des deux revues, 1885.
7. Jean LE DANTEC, *Le pays minier et les mineurs du bassin de Provence*, Aubagne, Club Cartophile Aubagnais, 2002, p. 21, 38.
8. Jean LE DANTEC, Jean-Claude CHAUSSEMENT, *Entre Aubagne et La Barque-Fuveau, la voie ferrée du lignite*, Marseille - Aubagne, Club Cartophile Marseillais - Club Cartophile Aubagnais, 2006, p. 9, 68.
9. B. ROUGIER, « Sur la fabrication de la Soude artificielle », *Mémoires publiés par l'Académie de Marseille*, tome dixième, 1812, p. 57-117.
10. Anselme PAYEN, *Précis de chimie industrielle: à l'usage des écoles préparatoires aux professions industrielles, des fabricants et des agriculteurs*, Paris, Hachette, 1877.
11. Information fournie gracieusement par Xavier DAUMALIN en 2005.
12. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (AD BdR), Répertoires du notaire Jean Joseph Bonsignour à Marseille (Étude Clerc, Soulier), 1803-1810, Cote : 380 E 488.
13. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Minutes du notaire Jean Joseph Bonsignour à Marseille (Étude Clerc, Soulier), 1809, Cote : 380 E 368.
14. Communication de Marie OLIVE en 2009.
15. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.
16. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Minutes du notaire Jean Joseph Bonsignour à Marseille (Étude Clerc, Soulier), 1810, Cote : 380 E 369 jusqu'à l'acte 433 puis 380 E 370.
17. Lettre de démission de Claude-Etienne Martin d'André comme censeur de la Banque de France en 1825. Communication de Fabrice REUZÉ de la Banque de France en 2010.
18. Franz Xaver von (Le Baron de Zach) ZACH, *L'attraction des montagnes et ses effets sur les fils à plomb ou sur les niveaux des instruments d'astronomie, constatés et déterminés par des observations astronomiques et géodésiques, faites, en 1810, à l'ermitage de Notre-Dame des Anges, sur le mont Mimet, et au fanal de*

*l'isle de planier près de Marseille*, Avignon, Seguin Ainé, 1814, p. 639, 654.

19. Patrick BOULANGER, « Négociants et savonniers marseillais (1725-1825) », *Marseille revue culturelle*, n° 161 (Métiers d'hier et d'aujourd'hui), 1991 (Novembre), p. 66-73.

20. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Plan, Marseille, Section Les Camoins (15<sup>e</sup>, section ancienne) (O11), 1819, Cote : 3 P 1187.

21. Frédéric MISTRAL, Jules RONJAT, *Lou Trésor dou Félibrige ou Dictionnaire provençal-français : embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne....*, Raphèle-lès-Arles, M. Petit, 1979, p. 477.

22. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Plan, Allauch, Section Les 3 Lucs (F), 1824, Cote : 3 P 109.

23. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, État de section, Marseille, Section Les Camoins (15<sup>e</sup>, section ancienne) (O), 1827, Cote : P 4 2013.

24. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, État de section, Allauch, Section Les 3 Lucs (F), 1828, Cote : P 4 1570.

25. GIROD, CLARION, *Journal de jurisprudence commerciale et maritime*, seconde partie, Marseille, Marius Olive, 1830, p. 40-43.

26. Romuald Szramkiewicz, *Les Régents et censeurs de la banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire*, Genève, Librairie Droz, 1974, p. XXXVII, XXXVIII, XLV-XLVII, VLIX-LIV, LVII, LVIII, 117, 127, 156, 182, 242-258, 259, 374, 392, 397.

27. Communication de Cécile GRIGNARD des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône en 2009.

28. Jules JULLIANY, *Essai sur le commerce de Marseille*, Marseille/Paris, Jules Barile, 1843, p. 309-310.

29. Alfred SAUREL, *La Banlieue de Marseille*, Marseille, Éditions Jeanne Lafitte (Lafitte reprints), 1878 (Reprint de 1995), p. 205-206.

30. Archives Départementales des Bouches-du-Rhône, Plan, Marseille, Section Les Camoins (15<sup>e</sup>, section ancienne) (O12), 1820, Cote : 3 P 1188.

31. Communication de Maurice REY, conseiller municipal délégué aux « Opérations Funéraires et les Cimetières », en 2009 et en 2010.

32. Communications de Henri RAINERI en 2010 et en 2011.

33. Communication de Christian JANNET en 2010.

34. [http://www.appl-lachaise.net/appl/article.php?id\\_article=2356](http://www.appl-lachaise.net/appl/article.php?id_article=2356) ;

<http://www.genea-bdf.org/BasesDonnees/genealogies/martin.htm> ;

<http://roglo.eu/roglo?lang=fr&m=NG&n=Claude+Etienne+Martin+d%27Andr%C3%A9&t=PN> ; [http://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial\\_de\\_la\\_noblesse\\_d%27Empire/Les\\_chevaliers\\_de\\_l%27Empire](http://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial_de_la_noblesse_d%27Empire/Les_chevaliers_de_l%27Empire) ;

[http://www.francegenweb.org/~heraldique//base/details.php?image\\_id=9797&sessionid=c4b0a8e7c5c16ad21c63ad674d10959f](http://www.francegenweb.org/~heraldique//base/details.php?image_id=9797&sessionid=c4b0a8e7c5c16ad21c63ad674d10959f) ;

<http://www.archive.org/details/felixdesportese00barb> (page 397) ;

<http://www.ccpr.ucla.edu/Research/ProjectWebsites/Rosenthal/Bases/Basesindiv/Ineg.1827.indiv.xls> ; <http://www.ccpr.ucla.edu/Research/ProjectWebsites/Rosenthal/Bases/BasesTSA/ineg.1827.tsa.xls> ;

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/PV2.pdf> ;

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/PV2ind2.pdf> ;

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/PV2ind1.pdf> ;

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/06Pv2ind3.pdf>

(Consultés le 3 décembre 2009)

Claude LÜTZELSCHWAB in *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif (1853-1956) : un cas de colonisation privée en Algérie*, Peter Lang Publishing, 2006, p. 14

Emile CAMPARDON, in *Liste des membres de la Noblesse Impériale dressée d'après les registres de lettres patentes conservés aux archives nationales*, Paris, Société de



l'histoire de la révolution Française, 1889, p 125.

35. Claude-Etienne MARTIN, *Martin, fils d'André, Citoyen de Genève & négociant à Marseille, Aux Citoyens De Marseille*, Genève, 1793, (<http://books.google.fr/books?id=wgkiSQAACAAJ>).

36. Joseph-Étienne MICHEL, *Statistique du département des Bouches du Rhône*, Paris, Valade, An XI - 1802, p. 61.

37. A. IMBERT, *Dossiers de proposition pour la Légion d'honneur. 1816-1822. Inventaire-index des articles BB/33/4 à 13*, Paris, Archives Nationales, Ministère de la Justice, 1967 (2011), p. 24.

38. *Bulletin des Lois du Royaume de France*, 7<sup>e</sup> série, Paris, Imprimerie Royale, 1818, p. 110.

39. Michel BRUGUIÈRE, « Finance et noblesse - L'entrée des financiers dans la noblesse d'Empire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 17, 3, 1970, p. 664-670.

40. Acte de baptême de Jean David Jules Baux du 28 novembre 1785 (Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (AD BdR)). Acte de mariage de Jean David Jules Baux et de Alexandrine Marguerite Alphonsine Fitler du 10 mai 1815 (Archives Municipales de Lyon). Acte de naissance de Auguste Paul Alphonse Baux du 9 mars 1821, fils de Jules (AD BdR). Actes de décès de Jean David Jules Baux du 10 janvier 1860 (AD BdR) et de Alexandrine Marguerite Alphonsine Fitler du 7 juillet 1870 (AD BdR).

41. Acte de décès de Jean-Pierre Baux du 20 mai 1786, père de Jules (Archives de Montpellier). Acte de décès de Marie Constance Fraissinet du 21 pluviôse An 9 (10 février 1801), grand-mère de Jules (Archives Départementales des Bouches-du-Rhône (AD BdR)). Acte de décès de Jean David Baux du 7 nivôse An 12 (29 décembre 1803), parrain et oncle de Jules (AD BdR). Acte de mariage de Jean Auguste Baux du 11 mars 1815, frère aîné de Jules (AD BdR). Acte de mariage de Jean Élysée Baux du 7 octobre 1820, cousin de Jules et fils de Élysée Baux (AD BdR).

42. Communications d'Antoine BAUX en 2010 et en 2011.

43. *L'Ami de la Religion, Journal Ecclésiastique, Politique et Littéraire*, Paris, Librairie Ecclésiastique d'Ad. Le Clere, 1835, p. 588.

44. *Bulletin des Lois du Royaume de France*, IX<sup>e</sup> série, Paris, Imprimerie Royale, 1837, p. 651.

45. Laurence AMÉRICI, Xavier DAUMALIN, *Les Dynasties Marseillaises de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, 2010, p. 42, 194, 385.

46. Site des Huguenots de France et d'ailleurs. Le site de la généalogie protestante en France : <http://huguenots-france.org/france/lyon/lyon18/pag5.htm> (Consulté le 17 décembre 2009).

47. Site de l'Association Sorézienne. Association regroupant tous les anciens élèves de l'École de Sorèze, Tarn, France : <http://www.soreze.com/pro19.htm> ; <http://www.soreze.com/index.html> (Consulté le 28 avril 2011).

Edouard PRIVAT, *Les Soréziens du siècle 1800-1900*, 1903, p. 58.

48. Roland CATY, Éliane RICHARD, Pierre ECHINARD, *Les Patrons du second empire - Marseille*, Paris/Le Mans, Picard Éditeur/Éditions Cenomane, 1999, p. 63-66.

49. « Manifeste d'entrée », *Feuille de commerce de Marseille*, n° 78 du vendredi 02 avril 1830, p. 2.

50. Site de la Société Genevoise de Généalogie: <http://www.gen-gen.ch/p.aspx?a=20&p=471&IndID=143363&CheckCookie=1> (Consulté le 31 décembre 2009).

51. Communication en 2009 de Daniel Thuret de la Société Genevoise de Généalogie et « cousin » d'Antoine Baux.

52. Edouard DELOBETTE, *Ces « Messieurs du Havre »*. *Négociants, commissionnaires et armateurs de 1680 à 1830*, Caen, Université de Caen (Thèse de

doctorat), 2005, p. 1310.

53. Paul MASSON, *Marseille et la colonisation française. Essai d'histoire coloniale*, Marseille, Barlatier, 1906, p. 274, 282, 283, 290, 582.

54. Robert JUTEAU, « Marins et navigateurs provençaux : Tour du monde du Capitaine Etienne Marchand et de ses compagnons à bord du "Solide" (1790-1792) », *Marseille revue culturelle*, N° 148, 1987, p. 4-11.

55. Par exemple <http://www.gen-gen.ch> ou bien <http://roglo.eu/roglo> (Consultés le 23 septembre 2011).

---

## Notes

a Il s'agit de l'ancienne appellation du carbonate de sodium ( $\text{Na}_2\text{CO}_3$ ) et non l'appellation actuelle de l'hydroxyde de sodium ( $\text{NaOH}$ ) qu'on devrait d'ailleurs nommer soude caustique. Plus loin il sera question de vitriol ou d'acide vitriolique qui correspond à l'acide sulfurique ( $\text{H}_2\text{SO}_4$ ).

aa Fils de Jeanne Marguerite Cabrol de Mon(t)caussou(n) (1763 - 1842) qui épousa en 1782 en première noce Jean-Pierre Baux ( - 19 mai 1786 à Montpellier) négociant de Marseille<sup>26,40,41</sup>.

b Il est à noter que tout ce qui est nécessaire à la synthèse de la soude est facilement accessible depuis Marseille : le sel et le calcaire sont abondants dans la région tandis que le soufre venait directement de Sicile via le port<sup>1,2</sup> et le charbon provenait du Gard ou des bassins de l'Arc et de l'Huveaune<sup>3</sup> via notamment, pour ces derniers, le col des Termes, Pichauris et la Bourdonnière<sup>7,8</sup>.

bb « Dans les entreprises familiales protestantes, les jeunes commençaient leur vie professionnelle en bas de l'échelle. »<sup>42</sup>

c Un Jean Baux s'installa à Marseille rue d'Austerlitz, mais n'est plus présent en 1819<sup>3</sup>. Il s'agissait très probablement du grand-père de Jules mais en aucun cas de son père, Jean-Pierre Baux, qui est mort à Montpellier en 1786 (voir note ), ni de Jean David Baux son parrain et oncle mort le 28 décembre 1803. Comme il sera dit plus loin à la fin de l'annexe, les armateurs, ou du moins l'un deux, Jean et David Baux demandèrent des mains levées d'hypothèque le 30 décembre 1809<sup>12,13</sup>.

cc C'est la même adresse le 9 mars 1821 pour la naissance de son fils Auguste Paul Alphonse<sup>40</sup>.

d Dans les années 1800 la coutume était d'avoir trois prénoms et le prénom d'usage était le dernier<sup>14</sup>.

dd Il décéda au 87 de la même rue.

e Acte de quittance passé le 21 juin 1810, acte 669<sup>16</sup>.

ee L'affirmation de Xavier DAUMALIN dans son dernier livre<sup>45</sup> sur l'aide apportée à Jules Baux par son propre père lors de la création de la soudière est impossible. En effet, Jean-Pierre Baux est mort à Montpellier en 1786<sup>41</sup> quand Jules Baux n'avait que six mois comme l'indique le document 28 : il n'a pas donc pu participer à la création de la soudière en 1809-1810. Il s'agissait plus vraisemblablement de Jean Baux, le grand-père. De plus, Daumalin dit que la soudière n'a fonctionné que quelques mois contredisant ainsi ses précédents écrits<sup>1,3</sup>.

f À Marseille la canne carrée vaut 0,040 are alors qu'à Allauch elle vaut 0,039 are comme à Aix. La quarterée ou carterée est une ancienne mesure agraire selon l'acte 1229 et selon l'acte 319 (de 1810) et vaut 20,509 ares à Marseille et 23,728 à Allauch.

ff L'école sera dirigée plus tard par le Père Lacordaire de l'ordre des Dominicains de 1854 jusqu'à sa mort en 1861.

g Écu de 6 livres : pièce d'argent (poids environ 29,5 g, diamètre environ 39 mm) qui a eu cours de 1790 à 1795. Il fut remplacé par le franc en août 1795.

gg Il acquit une plus grande richesse et renommée que son père Jules en étant un visionnaire notamment vis à vis du pétrole<sup>45,48</sup>.

h Acte de quittance passé le 6 avril 1810, acte 347<sup>16</sup>.

i Thomas Durbec devait être un grand propriétaire car dans la partie de l'acte situant plus précisément ce terrain celui-ci est souvent cité comme voisin dudit terrain.

j Actes de quittance passé le 9 et 23 juin 1810, actes 619 et 679<sup>16</sup>.

k Acte de quittance passé le 26 avril 1810, acte 422<sup>16</sup>.

l Ces actes n'ont pas dû être passé chez Maître Bonsignour ou bien pas sur la période 1809-1810.

m Coordonnées exactes: 43° 18' 50,70 de latitude Nord et 5° 28' 43,28 de longitude Est.

n Carraire est la forme francisée de la forme provençale Carrairo qui veut dire entre autre selon Mistral chemin rural<sup>21</sup>.

o En 1830, Jules Baux avait une société avec son propre nom (Jules Baux et Cie). Cette information est connue grâce à un procès que Jules gagna contre des assureurs<sup>25</sup>.

p La relation exacte entre Achard (neveu) et Martin (l'oncle) n'est pas facile à établir. Selon la référence 26 (p 182 et 245) « Les oncles et les cousins du censeur avait contracté des alliances avec les familles ... Achard de Marseille » via semble-t-il Paul Martin, cousin germain de Claude-Etienne.

q Pour obtenir les correspondances de surface dans les états de section, il suffit de considérer que les arpents sont des hectares, les perches des ares, les mètres des centiares<sup>27</sup>.

r Pour rappel C.-E. Martin est décédé neuf ans plus tôt.

s En fait les Trois Lucs « moderne », c'est-à-dire postérieur à 1880, se trouve sur cinq feuilles. En plus des trois déjà citées il faut ajouter les côtes 3 P 1171 et 3 P 1196 des Archives Départementales des Bouches-du-Rhône.

t La Ville de Marseille a acheté la propriété de 70.000 m<sup>2</sup> en 1971. Le 26 mai 1976, le Préfet signait l'arrêté concernant la création d'un cimetière sur 30.000 m<sup>2</sup> ; les 40.000 m<sup>2</sup> restant concerne le golf<sup>31</sup>.

u Sur le document 7 (1819-1824) on remarque qu'il n'y pratiquement pas de construction ni d'exploitation dans les environs immédiats. De même Saurel<sup>29</sup> écrivit en 1878 que les Trois Lucs n'était ni un village, ni un hameau, allant citer le plus gros propriétaire disant que ce « n'était rien ».

v Seules les broussailles peuvent-être enlevées mais pas les arbres, la soudière se trouvant dans une zone protégée comme déjà dit<sup>31</sup>.

w Il est le fils de Madame Fernande Raineri qui a été la célèbre institutrice aux 3 Lucs d'octobre 1949 à juin 1970.

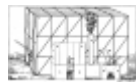
x Il s'était opposé énergiquement aux révolutionnaires. De Genève, en 1793, il semble qu'il ait écrit un livre à l'attention des Marseillais<sup>35</sup>.

y Il démissionna en raison de son état de santé<sup>17</sup>.

z En 1811, son fils Jules fit une faillite retentissante<sup>39</sup>.

---

## Table des illustrations



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-1.jpg>

Fichier image/jpeg, 208k



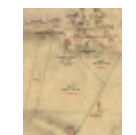
URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-2.jpg>

Fichier image/jpeg, 116k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-3.jpg>

Fichier image/jpeg, 68k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-4.jpg>

Fichier image/jpeg, 328k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-5.jpg>

Fichier image/jpeg, 476k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-6.jpg>

Fichier image/jpeg, 376k



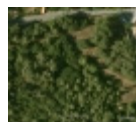
URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-7.jpg>

Fichier image/jpeg, 920k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-8.jpg>

Fichier image/jpeg, 436k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-9.jpg>

Fichier image/jpeg, 152k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-10.jpg>

Fichier image/jpeg, 676k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-11.jpg>

Fichier image/jpeg, 688k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-12.jpg>

Fichier image/jpeg, 684k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-13.jpg>

Fichier image/jpeg, 832k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-14.jpg>

Fichier image/jpeg, 676k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-15.jpg>

Fichier image/jpeg, 700k



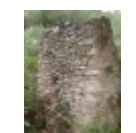
URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-16.jpg>

Fichier image/jpeg, 28k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-17.jpg>

Fichier image/jpeg, 716k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-18.jpg>

Fichier image/jpeg, 656k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-19.jpg>

Fichier image/jpeg, 652k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-20.jpg>

Fichier image/jpeg, 52k



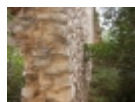
URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-21.jpg>

Fichier image/jpeg, 728k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-22.jpg>

Fichier image/jpeg, 728k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-23.jpg>

Fichier image/jpeg, 704k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-24.jpg>

Fichier image/jpeg, 684k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-25.jpg>

Fichier image/jpeg, 684k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-26.jpg>

Fichier image/jpeg, 680k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-27.jpg>

Fichier image/jpeg, 688k



URL <http://acrh.revues.org/docannexe/image/4189/img-28.jpg>

Fichier image/jpeg, 272k

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Gilles Olive, « La Soudière des Trois Lucs (Marseille) - Etudes historiques et fouilles préliminaires », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 09 | 2012, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 23 avril 2012. URL : <http://acrh.revues.org/4189> ; DOI : 10.4000/acrh.4189

---

## ***Auteur***

### **Gilles Olive**

Chargé de cours à l'École Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur (Belgique). L'auteur, titulaire d'un doctorat en chimie organique de l'Université d'Aix-Marseille III, obtenu en 1998, et de l'Agrégation de l'Enseignement Secondaire Supérieur obtenu en 2003 à Namur, est actuellement chargé de cours (de chimie) à l'École Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur en Belgique. [gilles.olive@eicvn.be](mailto:gilles.olive@eicvn.be)

---

## ***Droits d'auteur***

© Tous droits réservés